

INFORMATIONS :

+Yamine SAHILA est devenu secrétaire Général du SNUTER-FSU au niveau de tout le département 95.

+Jean-Baptiste TROUILLET en est devenu le Trésorier/Secrétaire Général Adjoint.

Ils sont donc à la tête d'un bureau composé de 11 personnes provenant des différentes sections et qui gère toutes les sections SNUTER-FSU sur les autres collectivités du 95 et aussi les agents du département qui travaillent dans les collèges.

Depuis, ils ont déjà créé 3 sections.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

La Promotion Interne :

Malgré la gestion par le CIG qui devait permettre une transparence et une équité dans les promotions internes, ça se passe toujours à la tête du client à la Ville d'Argenteuil !!!

En effet, pour les agents qui sont promouvables, un avis est émis par la hiérarchie. Même si celui-ci est « favorable », il faut savoir que la collectivité décide elle-même des dossiers qu'elle souhaite envoyer ou pas au CIG ! **Et là, bien évidemment, aucune transparence dans les critères.**

Sauf ceux qui le demandent, il n'y a pas d'information systématique des agents sur l'envoi ou pas de leur dossier au CIG !!! Et encore moins des motifs qui expliquent que leur dossier n'est pas envoyé ! Exemple, certain d'entre vous nous ont alerté après avoir appris par la DRH que leur dossier ne partirait pas au CIG car ils sont promouvables sur le grade d'attaché et qu'ils n'encadrent pas. Nous en déduisons donc que la collectivité a décidé qu'être sur un poste d'encadrement était un préalable pour être éligible à la promotion d'attaché.

Nous dénonçons cette gestion opaque des promotions par la collectivité !!!

+**Nous demandons que les organisations syndicales soient associées à la définition des critères de classement afin que ces derniers soient discutés et ensuite communiqués à tous les agents !**

+**Notre position est claire, nous demandons que tous les dossiers des agents ayant eu un avis favorable et remplissant les conditions de promotion soient envoyés au CIG.**

Le Snuter-fsu d'Argenteuil : notre organisation, nos méthodes, ...

La ville d'Argenteuil, ce n'est pas moins de 6 pôles, 27 directions, 2600 agents travaillant sur plusieurs dizaines de sites différents dispersés sur les 6 quartiers de la ville.

Aussi, afin d'être au plus près de chacun d'entre vous, nous avons commencé à :

+mettre en place des référents parmi nos adhérents au niveau de certains secteurs/services et allons continuer. La mise en place de ces référents fait l'objet d'une information auprès des agents et auprès de la hiérarchie. Ils font le relais entre vous et nous.

+mettre en place des AG dans les services, suivies d'une rencontre avec les responsables concernés afin de leur faire part des difficultés rencontrées par les agents et qui nous ont été relatés par eux mêmes. Ainsi des AG ont eu lieu avec tout le pôle foncier/habitat, la Police Municipale, la Propreté, les Espaces verts, le service Petits travaux, la jeunesse, le CMS Goulène, ... d'autres sont à venir.

La Petite enfance :

Une nouvelle directrice de la Petite Enfance est arrivée depuis quelques semaines. **Nous lui souhaitons la bienvenue et surtout réussite dans ses fonctions et missions.** Les débuts sont prometteurs semble-t-il ! Mais le chantier de reconstruction de cette direction est énorme.

Pour rappel :

Durant des mois les agents des crèches ont rencontré des difficultés sur leurs structures

+manque d'effectif ne permettant pas un accueil de qualité des enfants,

+difficulté à obtenir des congés,

+mise en place d'un projet d'accueil en âges mélangés sans concertation, sans préparation, sans adaptation des locaux, ...



Il a fallu l'organisation d'une assemblée générale qui a voté à l'unanimité la mise en place d'un préavis de grève. Parce que 5 crèches collectives sur 6 ont été complètement fermées et que la 6^{ème} l'a été partiellement, un vrai dialogue s'est enfin installé. Notre organisation syndicale a obtenu de la Direction Générale et des élus en charge de la Petite Enfance une réunion collégiale avec tous les agents pour que ces derniers puissent verbaliser eux même leurs difficultés. Nous remercions la Direction Générale Adjointe à l'initiative de ceci et les élus de l'avoir acceptée. **Mais nous félicitons surtout la mobilisation massive des agents des crèches sans qui rien n'aurait été possible !!!** Ainsi, les problèmes de management de la Direction de la Petite Enfance ont pu être mis en avant et les décisions qui s'imposaient être prises pour le bien du service ! Aussi, le pool de volants a été complété, les équipes concertées et associées sur le bilan des âges mélangés et sa poursuite, des travaux faits dans les crèches, ... Nous ne pouvons que nous réjouir de l'issue de ce mouvement que nous avons initié. Depuis, le dialogue concernant et avec la Direction de la Petite Enfance perdure ! Nous espérons que ce soit pour longtemps. **Preuve est faite qu'un travail entre les agents, accompagnés et rassuré par une organisation syndicale et la Direction Générale et les élus est possible et fructueux mais aussi bénéfique pour les conditions des agents et le Service Public.** Si ça pouvait donner quelques idées à certaines directions !!!

Les espaces verts et la propreté :

Les agents de ces deux directions, sont souvent peu valorisés par la collectivité. Pourtant au quotidien ils sont en première ligne du service public Argenteuillais.

Leur travail est de rendre Argenteuil plus beau et plus propre peu importe la météo !

Aucune anticipation du service de prévention des risques professionnels face au froid et à la canicule :

Une situation qui nous a sensibilisé et a poussé notre syndicat à intervenir et tirer la sonnette d'alarme par le déclenchement d'un droit d'alerte pour danger grave et imminent. C'est seulement après notre intervention que les choses sont rentrées dans l'ordre au niveau de la dotation vestimentaire pour l'hiver. De même, après notre intervention en CHS-CT, une note interne a officialisé le déclenchement des directives en cas de froid dès des températures inférieures ou égales à 5°C (au lieu de 0°C auparavant). Pour la canicule, un problème quant à l'approvisionnement en eau a été constaté ! Une livraison fin juin ou début juillet est beaucoup trop tardive ! Preuve en est, en 2017 la canicule a démarré plus tôt. La livraison d'eau doit être anticipée au mois d'avril. La distribution d'un litre par jour en cas de forte chaleur n'est pas suffisante !

Au niveau de la direction de la propreté le dialogue est ouvert avec le directeur et progressivement avec les responsables de secteurs, ce qui nous a permis de régler rapidement les problèmes du quotidien dès que nous avons été alertés par les agents.

Pour ce qui concerne les espaces verts, la communication est impossible avec la direction adjointe ! Nos affiches sont systématiquement déchirées !

Le recrutement d'un chef de service exploitation n'a en rien arrangé la communication, ni les problèmes de management déjà existant. Et pour cause. Nous avons même pu anticiper le nom de la personne qui a été recrutée.

Nous avons espoir d'une amélioration du dialogue social depuis la mise en place d'un directeur de l'aménagement de l'espace public.

La Direction de l'Enfance et de l'Education :

Les organisations syndicales ne sont pas les bienvenues à la Direction de l'Education et de l'Enfance. **Mais pourquoi ça ?** Parce que la DEE ne concerte pas, la DEE ne négocie pas, la DEE fait du chantage, la DEE décide de tout, toute seule, la DEE informe uniquement !

Alors on vous dira que les organisations syndicales ont été conviées à une réunion le 14 mars dernier ! Cette réunion **d'1h** avait pour objet : « *Présentation des nouveaux horaires dans le cadre du retour à la semaine de 4 jour* » et il était prévu que les syndicats **soient reçus séparément**.

Or, nous avons dès le mois de décembre interpellé la DEE sur la mise en place de ces nouveaux horaires. Dans un mail **le 9 janvier**, le Directeur de la DEE nous informait que les concertations se poursuivaient et qu'il nous recevrait dès la fin du mois de janvier !

Il a fallu plusieurs relances pour qu'enfin le 15 février nous soyons conviés à cette fameuse réunion du 14 Mars soit **un mois et demi plus tard** que l'engagement pris par le DEE.

De plus, les agents sont nombreux à nous avoir fait part des difficultés rencontrées lors de ces « pseudo concertations ». Tout était décidé d'avance, aucun document n'était distribué, ...

Face à ce manque de respect du DEE, nous avons alors demandé certaines garanties :

+Que les syndicats soient reçus ensemble permettant une réunion de **discussion de 3h** plutôt qu'une réunion d'**information d'1h** par syndicat. Il était hors de question pour nous de perdre du temps à participer à une simple réunion d'information !!!

+Nous avons aussi demandé à être destinataire des documents en amont afin d'avoir du temps pour en prendre connaissance avant la réunion.

Il va sans dire que nos demandes ont été rejetées. **C'est pourquoi, nous avons décidé de ne pas nous rendre à cette réunion.**

Le mépris du Directeur de la DEE et de la chef du service Enfance vis-à-vis des syndicats n'est plus à prouver ! Les agents qui souhaitent être accompagnés par un représentant du personnel lors d'un entretien avec la hiérarchie se voient systématiquement refuser cette demande. Mais pourquoi la DEE ne veut-elle pas avoir affaire aux organisations syndicales ? Aurait-elle des choses à se reprocher ?

Voici en quelques images à quoi se résume le dialogue social avec le Directeur de la DEE et la chef su service Enfance :



Le stationnement des agents :



La collectivité a oublié d'anticiper l'impact sur les agents des nouvelles règles de stationnement en centre ville. Ainsi, elle se satisfait de leur avoir permis de bénéficier du tarif de résident pour stationner ? Résultat, les agents doivent désormais payer pour venir travailler ! **INACCEPTABLE !** On répond à nos sollicitations sur le sujet qu'une étude globale est en cours ! Mais pour combien de temps encore ? Une nouvelle fois aucune anticipation !

Les évaluations :

Vous avez encore été très nombreux à nous solliciter cette année concernant les entretiens professionnels pour lesquels beaucoup de problèmes ont été rencontrés. Pour la plupart, les mêmes que les années précédentes !

+La case « avis favorable avec changement de poste » n'a toujours pas été assimilée par certains évaluateurs et certaines directions. Encore cette année, vous avez été nombreux à avoir eu un avis défavorable sur avancement de grade et/ou promotion interne pour seul motif d'inadéquation entre le grade proposé et le poste occupé. **A quand une note interne clarifiant dans quel cas cocher quelle case ???**

+Des modifications des comptes-rendus et/ou des avis ont été constatés. Parfois facilitées par l'utilisation de stylos effaçables !!!

+Les délais de convocation non respectés, plusieurs personnes pour mener l'entretien face à l'évalué et ne parlons même pas de la fixation des objectifs personnels, ...

Une nouvelle fois nous réitérons notre inquiétude pour la prochaine campagne d'entretien professionnel qui comme l'a souhaité le Maire aura cette fois-ci un impact sur le régime indemnitaire ! Une priorité à priori pour la collectivité ? Nous sommes en avril et aucun travail n'a commencé !

Mais là aussi, le dialogue social est compliqué. Les Comités Techniques se résument à cela :



Pourtant la collectivité semble désormais soucieuse de communiquer ! **Enfin, uniquement sur un seul et unique sujet : le RIFSEEP**, pour lequel elle n'a pas ménagé son énergie, les différents supports, ni même regardé au coût ! Plusieurs encarts dans la brève sur plusieurs mois, plusieurs mails envoyés à chacun, un courrier envoyé à chaque agent, une vidéo et désormais un fascicule (**2 par agent au cas où**) envoyé avec la fiche de paye de Mars.

Domage que la même attention ne soit pas portée à d'autres sujets tel que les nouveaux horaires des agents suite au retour de la semaine de 4 jours, les problèmes de stationnement pour venir travailler, ...

A venir dans le prochain numéro :

- +Point sur la Police Municipale.
- +Point sur la Jeunesse.
- +Point sur la Direction des Finances.
- +Point sur la gestion (ou plutôt non gestion) des fins de contrat.



Nous contacter/nous rencontrer :

Vous rencontrez des difficultés personnelles ou collectives dans votre service, n'hésitez pas à nous solliciter pour que nous vous accompagnions dans vos démarches.

Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous ou lors de nos permanences les lundis après-midi et mercredis et jeudis matin.

Contact : Mail : fsu.territoriauxargenteuil@gmail.com - Tel : 06-63-11-52-28/01-34-23-44-21